**MODIFICATION ACTIVITE ENTREPRISE INDIVIDUELLE**

- Deux exemplaires du [formulaire P2](http://bordeaux.cci.fr/Votre-CCI/Suivre-nos-actions/Publications/Formulaires/Cerfa-PP-modification-dune-entreprise-individuelle-P2) (à retrouver sur formulaires et document à télécharger)

- Un [pouvoir](http://bordeaux.cci.fr/Votre-CCI/Suivre-nos-actions/Publications/Formulaires/Pouvoir) (à retrouver sur formulaires et document à télécharger) en original, si le signataire de la formalité n'est pas le représentant légal

- **Si** Achat du fonds

Copie de l'acte d'acquisition du fonds enregistré auprès des services fiscaux,

Attestation de parution dans un journal d'annonces légales

Avis d'insertion au BODACC, si demandé par le déclarant.

- **Si** Location-gérance ou gérance mandat

Copie du contrat de location gérance ou gérance-mandat,

Attestation de parution dans un journal d'annonces légales

- **Si** Donation

Copie de l'acte de donation .

- **Si** l'activité est réglementée (bar, restaurant, transport, …), d'autres pièces seront à fournir.

**Frais d’assistance Centre de Formalités des Entreprises** : 70 € net de taxes

|  |
| --- |
| **Vous souhaitez être assisté  pour la constitution de votre dossier CFE**  Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à l’ensemble de ces questions, le CFE vous propose un accompagnement personnalisé de 70 € nets qui permet de :   * simplifier et sécuriser toutes vos démarches (cohérence de votre dossier de création, diagnostic des aides possibles : ACCRE…) ; * gagner du temps : obtenir votre numéro SIRET, recevoir votre extrait K bis dans les plus brefs délais ; * réaliser un dossier complet rapidement (informations sur toutes les réglementations et démarches à effectuer) ; * bénéficier d’un suivi de votre dossier après l’enregistrement de votre formalité. |

**Frais de greffe** (chèque à l’ordre du greffe du Tribunal de Commerce)

**En cas d'adjonction d'activité**

Sur un établissement principal Sur un établissement secondaire

- si création : 95,95€ (0 € pour micro-entrepreneur) - si création: 50,95€ (0 € pour ME)

- si achat, don ou legs : 53,77 € (8,72 € pour ME) - idem E.P

- si location gérance : 98,77€ (8,72 € pour ME) - idem EP

- si reprise au conjoint : 95,95€ (8,72 € pour ME) - idem EP

**En cas de suppression d'activité**

Sur un établissement principal : 95,95€ (0 € pour ME) Sur un établissement secondaire : 50,95 €